

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 26 JANVIER 2023

**DEL-2023-5**

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, à 9 heures 45, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 19/01/2023, s'est réuni 'Salle de réunion - Bât. Le Carat' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

**Etaient présents :**

Mmes MERMIER, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CHASSAGNE, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avait donné pouvoir :**

M. GILLET.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, PARIS.

MM. BOUVARD, GYSELINCK, JACQUES, MATHIAN, SADDIER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes DIMITRIOU, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,

MM. GAL, GRANGE, HARROP, LCHAT, LOUVEAU, MALOSSE, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN :  
du SYANE.

**Membres en exercice : 25**

**Présents : 16**

**Représentés par mandat : 1**

---

**Objet : COMMUNE D'ANNECY - CAMPING MUNICIPAL - AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX  
ME 22158 AVEC L'ENTREPRISE PORCHERON**

**Exposé du Président,**

Par marché N° ME 22158 en date du 2 août 2022, le SYANE a confié à l'entreprise PORCHERON, la réalisation de travaux de modernisation du réseau d'éclairage public et pose d'infrastructures pour le réseau Wifi au sein du camping municipal « Le Belvédère » sur la commune d'ANNECY.

Il apparait que dans le cadre du chantier, la commune souhaite étendre la desserte du réseau Wifi public à la zone des chalets, non traitée dans le périmètre initial. Il est précisé que le financement de ces travaux supplémentaires (concernant le Wifi) est entièrement assuré par la commune.

Le montant initial du marché s'élève à 140.787,00 € HT.

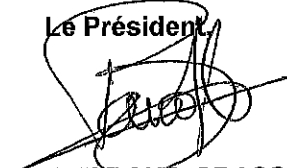
Il est précisé que l'objet du marché n'est pas modifié et que le montant de l'avenant s'élève à 7.168,60 € HT, soit une incidence de 5,09 % sur le montant du marché initial.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 26 janvier 2023.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président  
  
**Syane**  
ÉNERGIES A NUMÉRIQUE  
**Joël BAUD-GRASSET.**